



CERTIFICAT QUALIBAT

L'entité identifiée ci-dessous a été évaluée et jugée conforme aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi de la qualification d'entreprise pour la réalisation des mesures de perméabilité à l'air de l'enveloppe des bâtiments » par les opérateurs de mesures autorisés listés ci-après.
En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat.



ACCREDITATION
N°40523
LISTE DES SITES
ET PORTÉES DISPONIBLES
SUR WWW.COFRAC.FR

Numéro MB 1405
Validité du 01/11/2017
au 31/03/2018
Edité le 14/11/2017

Situation administrative et juridique

Date de création : 08/01/2015

Forme juridique : SARLU

Capital : 4 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC EPINAL 808980718

Numéro Siren : 808 980 718

Code NACE : 7120B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 80810584

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2016

Dénomination sociale : THERMIKAL

9 RUE DES ANCIENS AFN
88450 VINCEY

Dénomination commerciale :

Téléphone : 07 83 10 21 74

Fax : 09 89 21 82 80

Portable : 07 83 10 21 74

Responsabilité légale : LEMAIRE ARNAUD

Responsable technique : LEMAIRE ARNAUD

Site Internet : www.thermikal.com

E-mail : thermikal88@gmail.com

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	1	EFF1	12 221	CA1
Partielle (dans l'activité)	1	EFF1	3 500	CA1

Qualification 8711

Mise en place d'un système de mesures et réalisation des mesures de perméabilité à l'air de l'enveloppe des bâtiments

Code	Date d'attribution (*)	Date d'échéance	Liste des implantations visées
8711	19/02/2016	18/02/2020	Etablissement siège

Opérateur(s) de mesures autorisé(s) pour tout type de bâtiments				Compétences spécifiques	
Prénom	Nom	Date de validation de la formation	Date d'autorisation	Mention Bâtiments Collectifs	Mention Bâtiments Tertiaires
Arnaud	LEMAIRE	08/03/2015	19/02/2016		

(*) ou du plus récent renouvellement

L'entreprise identifiée ci-dessus a été évaluée et jugée conforme aux exigences du référentiel pour l'attribution et le suivi de la qualification d'entreprise pour la réalisation des mesures de perméabilité à l'air de l'enveloppe des bâtiments par les opérateurs de mesures autorisés listés sur le présent certificat.
En conséquence de quoi, il lui est délivré le présent certificat.



Le Président de la commission

Signature

Christophe ACHTE

Le Président de Qualibat

Signature

Alain MAUGARD



Version 01-2017